

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CLAUDE GRUSON

Comptabilité nationale et mesure du bonheur

Journal de la société statistique de Paris, tome 115 (1974), p. 5-18

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1974__115__5_0

© Société de statistique de Paris, 1974, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

II

COMMUNICATION

COMPTABILITÉ NATIONALE ET MESURE DU BONHEUR

(Communication faite le 19 septembre 1973 devant la Société de statistique de Paris)

It is often heard that national accounts are now out of date, the aim of economic policy seeming to be no longer raw growth of national accounts but net growth including loads and troubles for people due to actual evolution. A discussion of this affirmation is then presented: national accounts, if they do not allow us to measure happiness, give us a basis for a policy looking for a collective happiness.

Man hört heute oft die Behauptung, dass die staatliche Buchführung (Comptabilité nationale) überholt sei. Das Ziel der Wirtschaftspolitik scheint nicht mehr das Bruttowachstum des Gesamtwirtschaft zu sein; sondern ein Nettowachstum, das den Lasten und auch den Leiden Rechnung trägt, die die augenblickliche Entwicklung den Menschen auferlegt. Dieser Artikel bringt eine Diskussion dieser Behauptung und kommt zu dem Schluss: Die Comptabilité nationale, wenn sie nicht gestattet das « Glück » zu messen, so liefert sie die Basis für jede Politik, die das Glück der Allgemeinheit zum Ziele hat.

Dimos muy a menudo la afirmación según la cual la contabilidad nacional está ya caducada; el objetivo de la política económica parece deber ser no el crecimiento bruto de las cuentas nacionales sino un crecimiento claro teniendo en cuenta las cargas y los sufrimientos que la evolución actual hace soportar al hombre. Una discusión de esta afirmación está presentada en este artículo : la contabilidad nacional, si ella no permite de medir la felicidad, proveyer una base a toda política que busca la felicidad colectiva.

Depuis quelques années j'ai lu et entendu à maintes reprises l'affirmation selon laquelle la comptabilité nationale serait désormais périmée. On reconnaît qu'elle a été dans le passé utile; mais on considère que, née à une époque où la croissance apparaissait, sinon comme le premier des biens, du moins comme le « Sésame ouvre-toi » de la caverne d'Ali Baba où se trouvaient toutes les joies de la société de consommation, elle perd maintenant une grande partie de son intérêt. Les risques de croissance économique sont trop clairement mis en lumière, de sorte que l'objectif premier de la politique économique paraît devoir être, non

plus la croissance brute des comptes nationaux, mais une croissance nette dans le calcul de laquelle sont comptées en moins toutes les charges et toutes les souffrances que l'évolution actuelle fait supporter à l'homme — charges et souffrances dont on ne trouve pas toujours trace dans les comptes nationaux. Une croissance nette, voire un « bonheur net », comme certains l'ont dit.

Ayant été pendant longtemps le responsable des équipes qui ont créé la comptabilité nationale française, j'éprouve en entendant ces attaques plus qu'un agacement : la crainte que l'opinion publique, et même l'opinion des responsables politiques de tous ordres ne se laissent engager dans une voie redoutablement fautive; une voie dans laquelle seraient compromis, non seulement un instrument d'information économique que je continue de regarder comme fondamental, mais aussi les principes d'une saine politique sociale.

Avant de montrer en quoi est critiquable la thèse que je veux attaquer, je voudrais expliquer les raisons pour lesquelles, à mon sens, il est assez naturel qu'elle ait été formulée. Si nous faisons abstraction des précédents historiques, les premiers travaux de comptabilité nationale — ceux qui constituent les premiers éléments d'une chaîne continue qui aboutit aux travaux actuels — ont été effectués au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale sous l'impulsion de l'O. N. U. et dans les cadres comptables qu'elle avait fixés. L'objectif était de comparer des niveaux de matériels vie, de suivre la course au développement économique qui s'est amorcée il y a 25 ans, notamment de suivre l'évolution de l'écart qui sépare les niveaux de vie dans les pays sous-développés et dans les pays industrialisés. Le souci principal des services techniques de l'O. N. U. a été alors de préciser avec grand soin le mode d'élaboration des grands agrégats que constituent le produit national brut, le revenu national, etc. L'objectif était d'obtenir des divers systèmes statistiques nationaux qu'ils donnent de ces agrégats des estimations comparables, malgré la diversité des structures économiques nationales au sein desquelles ils travaillent. Ce souci de l'O. N. U. était d'ailleurs légitime, mais il ne menait pas loin : il est bien vrai que, il y a 25 ans, personne n'avait d'idée claire, fût-elle approximative, de l'avance des niveaux de vie américains; de l'écart immense qui séparait le niveau de vie moyen de l'Inde de celui des pays développés d'Europe. C'est pourquoi la notion de produit national brut a été fortement utilisée dans les premiers balbutiements des politiques économiques qui s'élaboraient dans les divers pays avec un certain effort de rationalité; la rationalité impliquait que soient fixés des objectifs simples, synthétiques, clairs (au moins en apparence) : rattraper le niveau de vie américain, et par conséquent le produit national brut par tête des États-Unis; d'autre part, l'évolution de l'environnement international — partenaires des échanges extérieurs, objet de la politique de développement que soutenait l'O. N. U. pour le tiers monde — devait être suivie et prévue dans ses grandes lignes. Dans ces diverses applications, la notion de produit national brut était évidemment commode.

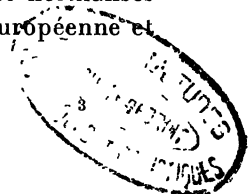
Mais cette utilisation comportait le risque de confondre la notion de croissance économique — c'est-à-dire la notion de croissance du volume des biens et des services issus de l'économie marchande, et des activités administratives recensables — avec la notion de développement, laquelle viserait plutôt à mettre en lumière l'amélioration globale des modes de vie, qu'ils fassent ou non appel aux activités dont les traces sont visibles dans le produit national brut. Cette confusion était dangereuse dans la mesure où l'objectif de croissance du produit national brut était finalement seul pris en considération dans les débats politiques, qu'il s'agisse des plans nationaux, ou de l'objectif de cette décennie du développement au cours de laquelle les grands pays développés devaient consacrer à l'aide aux pays en voie de développement 1 % de leurs produits nationaux bruts, précisément.

Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est une réaction contre cette utilisation exclusive de la notion de produit national brut. Et il est bien vrai que le produit national brut n'est un indicateur fidèle, ni de l'évolution des niveaux de vie, ni des niveaux de vie comparés de pays dotés de structures économiques et sociales différentes.

Elle n'est pas un indicateur fidèle de l'évolution des niveaux de vie, parce que l'influence qu'exerce la croissance économique sur les niveaux de vie ne résulte pas seulement du fait que cette croissance met à la disposition de chaque individu une masse toujours plus grande de biens et de services marchands : cette influence résulte aussi — négativement — de toutes les charges, comptabilisables ou non comptabilisables, que la croissance économique fait peser sur chaque homme; charges qui ne se limitent pas aux pollutions et aux dégradations d'environnement, qui tiennent plus généralement à la difficulté de vivre en tant qu'agent économique, en tant que citoyen, en tant qu'acteur passif ou actif, la prodigieuse mutation sociale et politique qu'engendre la croissance, mutation souvent incompréhensible, pleine d'aléas, qui n'est pas nécessairement vécue comme une aventure joyeuse par tout homme, qui n'est probablement vécue ainsi que par une petite minorité. La croissance économique ne peut être jamais regardée que comme un objectif instrumental. On n'échappe pas à la question de « la croissance pourquoi faire? » L'aphorisme qui figurait sur les murs de la Sorbonne en mai 1968 — « on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance » — exprime une profonde vérité.

Ce sont des raisons analogues qui font que le produit national brut n'est pas l'instrument indiscutable d'une comparaison des niveaux de vie entre nations. La comparaison des produits nationaux bruts ne prend en considération, ni les aspects négatifs de la croissance économique, lesquels peuvent être très différents d'un pays à l'autre, ni les modes spécifiques de vie qui peuvent impliquer d'un pays à l'autre des appels très variables à l'économie marchande, ou des appels très variables à des produits coûteux. Dans le même ordre d'idée, il faudrait d'ailleurs évoquer — ce que je me borne à faire en quelques mots — le problème technique extrêmement difficile des indices de prix dont on sait bien que, dans des pays en évolution technique rapide, ils ne donnent des moyens de comparaisons entre des périodes ou entre des zones différentes, caractérisées par les produits de natures différentes qui sont négociés sur les marchés, qu'à condition d'accepter des représentations de la vie économique réduites à des schémas fortement simplificateurs.

J'accepte donc très volontiers toutes les critiques qui sont adressées aujourd'hui à l'utilisation qui a été faite et est faite encore, dans la vie politique courante, de la notion de produit national brut. Ceci dit, je dois présenter une observation très importante : jamais les comptables nationaux français n'ont attaché une importance capitale aux agrégats de comptabilité nationale. Ils les ont calculés avec tous les soins requis, parce que l'obligation leur en était imposée par l'O. N. U., l'O. C. D. E. et la Communauté économique européenne. Mais leur projet fondamental, au moment où ils ont conçu les cadres français de la comptabilité nationale, était de donner de l'activité économique prise dans son ensemble une représentation fidèle et utile — utile en ce sens qu'elle permettait d'expliquer le passé, et que cette explication à son tour donnait aux prévisionnistes (aux vrais prévisionnistes, c'est-à-dire à ceux qui sont contraints de prévoir pour décider) des bases solides. Cette visée initiale des comptables nationaux français était profondément logique; si logique d'ailleurs que ce sont les mêmes principes qui ont été adoptés pour les systèmes de comptabilité normalisés mis au point ces dernières années au niveau de la Communauté économique européenne et de l'O. N. U.



Bien sûr je me garderais d'affirmer que les bases théoriques du système français de comptabilité nationale sont parfaites et que ses applications — depuis le système statistique qui alimente l'élaboration des comptes nationaux jusqu'aux synthèses comptables et aux travaux d'explication et de prévision — ne prêtent pas le flanc à des critiques sérieuses. Ce sont finalement les services qu'il rend aux prévisionnistes qui permettent de juger le système. Or, si ces services sont encore susceptibles d'immenses progrès qui sont loin d'être tous acquis, ils sont quand même considérables. Dans ma jeunesse d'économiste autodidacte, l'équivalence comptable des investissements et de l'épargne apparaissait comme une vérité trop floue et contestable pour jouer un rôle quelconque dans la prévision économique; de sorte qu'aucune prévision économique cohérente n'était jamais élaborée. Aujourd'hui toutes les équations comptables — beaucoup plus complexes en effet que l'égalité de l'épargne et de l'investissement — qui unissent entre elles les diverses grandeurs caractéristiques de l'évolution économique sont mises en évidence par les comptes nationaux, de sorte que la cohérence des prévisions mises en forme de comptes nationaux est assurée. De plus, la longue série de comptes nationaux qui est maintenant utilisable met en lumière, dans le comportement des agents économiques, dans le fonctionnement des mécanismes de répartition des revenus, dans les manifestations de la fiscalité et de l'administration, toute une série de régularités que l'on ne peut certes pas désigner sous le nom de lois mais qui sont quand même largement utilisables pour la prévision. De grands progrès sont, bien sûr, à faire. Pour établir, dans les cadres de comptabilité nationale, un modèle économétrique qui rende compte de façon convaincante de l'évolution économique et de l'interdépendance générale des activités, telles qu'elles se sont manifestées dans le passé et sont observables dans les comptes nationaux, il faut que les hypothèses quantitatives posées par ce modèle, et qui prétendent retracer les interdépendances des grandeurs agrégées qui y apparaissent explicitement, puissent être rattachées à des observations microéconomiques intelligibles. Une loi d'évolution de la consommation ne sera vraiment convaincante que lorsqu'elle pourra être rattachée, au moyen d'instruments logiques rigoureux, à des comportements de consommateurs directement observables. Une hypothèse quantitative relative à l'évolution des structures moyennes de financement et aux implications de cette évolution dans celle des capacités globales de production ne fournira une base sérieuse à un travail prévisionnel que du jour où elle apparaîtra comme le résultat agrégé de comportements microéconomiques conformes aux règles rationnelles admises dans la gestion des entreprises. D'immenses travaux sont donc encore à engager pour que le système de comptabilité nationale donne les bases d'information et de prévision solides que, à tous niveaux de décision, les utilisateurs sont en droit d'exiger de lui. Ces travaux sont immenses et aléatoires. Rien ne prouve qu'ils aboutiront tous. Rien ne prouve que l'extraordinaire complexité des économies modernes sera un jour réductible à des représentations maniables, permettant d'expliquer et de prévoir avec la sécurité minimale qu'exige l'action. Rien ne prouve par conséquent qu'il ne faudra pas un jour choisir entre la complexité inévitable qu'entraîne la liberté d'entreprise, dans ses conceptions actuelles, et la possibilité minimale d'expliquer et de prévoir globalement dont tous les agents économiques doivent disposer pour être capables de tenir leur rôle dans la vie économique et sociale. Je formule ainsi en passant l'un des problèmes politiques capitaux que posent aujourd'hui les techniques d'information économique. Ce problème n'a rien d'absurde. Il se rencontre nécessairement dans la ligne d'évolution d'un système d'information qui se construit pour rendre intelligible l'évolution actuelle du monde et pour rendre possibles les procédures de décisions rationnelles que cette évolution exige pour demeurer cohérente.

Mais, me dira-t-on, où est le bonheur dans cette affaire? La démonstration que je viens d'esquisser montre bien que les systèmes de comptabilité nationale ne se réduisent pas à un calcul de produit national brut. Mais on peut objecter : sous une forme plus élaborée, apportant aux divers niveaux de décision une information plus sophistiquée, ces systèmes n'en sont pas moins bâtis pour mettre en lumière toutes les implications de la croissance économique; ils admettent donc implicitement la nécessité de prendre pour objectif la réalisation d'une certaine croissance, et sans doute d'une croissance aussi forte que possible. Les objections que l'on peut opposer à l'idée de prendre la croissance comme objectif fondamental de la politique économique s'appliquent donc bien à la conception dont procèdent les systèmes actuels de comptabilité nationale.

Cette objection ne me paraît pas recevable. Mais j'aurai besoin de plus de quelques phrases pour expliquer mes raisons.

Qu'est-ce que le bonheur? et d'abord le concept de bonheur est-il utile à l'économiste, au politiste? On peut se le demander. Le bonheur en effet ne se perçoit jamais qu'au niveau de l'individu. Ce fait signifie-t-il qu'on ne saurait jamais qualifier d'heureuse une collectivité, une société? que l'on ne puisse saisir aucun élément observable, quantifiable, dont on puisse dire qu'il est un symptôme de bonheur; ou qu'il est une condition nécessaire du bonheur, au point même que l'on puisse affirmer que le bonheur est d'autant plus grand que cette condition est mieux satisfaite? Ce sont des questions qu'il vaudrait la peine d'étudier. Je n'exclus pas que d'habiles psycho-sociologues réussissent à mettre au point une technique d'enquête permettant de faire dire à tous les membres d'une collectivité s'ils sont ou non heureux, de manière telle que la validité de ces réponses ne soit pas sérieusement contestée. Ce seront d'autres psycho-sociologues que les enquêteurs de la SOFRES, dont la presse nous donnait il y a quelques jours les résultats. Je dis que ce seront d'autres enquêteurs, parce que j'ai été surpris de voir un institut qui est souvent sérieux attacher une signification quelconque à une enquête sur le bonheur à laquelle n'ont répondu que des volontaires; à laquelle donc n'ont pas répondu ceux dont la bouche était fermée, ou qui se trouvaient écartés de l'itinéraire des enquêteurs, en raison de leur malheur, de leur misère, ou simplement de leur mauvaise humeur. Je n'exclus pas cependant que des enquêtes plus sérieuses soient possibles, et qu'elles soient répétées sur de longues périodes. Il serait alors possible d'observer tout d'abord la stabilité, ou au contraire la précarité, des vies déclarées heureuses; il serait possible, d'autre part, d'étudier les corrélations qui peuvent exister entre la fréquence des bonheurs stables dans une société déterminée et certains caractères économiques ou sociologiques des dites sociétés. Le rêve de certains technocrates ne serait-il pas de mener à bien cette ambitieuse étude? Ce serait le despotisme éclairé de la fin du xx^e siècle : des moyens puissants étant consacrés à la conception, à la réalisation et à l'interprétation permanente de telles enquêtes, le bonheur collectif étant mesuré par la proportion des individus qui se déclarent heureux, les critères et les conditions de ce bonheur étant objectivement définis et mesurables, les objectifs d'une politique orientée vers le bonheur maximum seraient susceptibles d'être définis. Remarquons que, dans la mise en œuvre d'une telle politique, la comptabilité nationale continuerait d'apporter un instrument fondamental. Comportant notamment des décisions de portée longue, cette politique prendrait nécessairement la forme d'une planification; et dans cette planification, les interdépendances des divers agents économiques ne pourraient être représentées que par des schémas de comptabilité nationale; dans ces schémas, les objectifs spécifiques du « plan de bonheur » devraient apparaître, mais l'étude des conditions de cohérence du plan conduirait nécessairement à rechercher le taux de croissance au niveau duquel cette cohérence serait assurée avec une sécurité acceptable. Aussi bien doit-on

admettre que les grandeurs globales caractérisant les perspectives d'évolution économique, et dont les responsables sectoriels ou les responsables d'entreprises éprouvent le besoin pour éclairer les décisions de longue portée dont ils ont la charge, dans les perspectives générales adoptées par le pouvoir politique, ne sont fournies dans des conditions satisfaisantes de clarté et d'intelligibilité, même quand ces perspectives sont celles du bonheur collectif, que par des comptes nationaux prospectifs pour l'élaboration desquels le taux de croissance demeure un paramètre d'importance fondamentale.

Nous retrouvons donc les techniques de comptabilité nationale dans une politique dont l'objectif déclaré serait le développement du bonheur collectif. Bien sûr, dans le projet que j'esquisse, cette comptabilité nationale ne serait pas en tous points identique à celle qui est établie aujourd'hui. Devraient y être insérés tous les éléments quantifiables, ressortissant à l'économie marchande et à l'économie administrative, qui seraient retenus pour définir les conditions à réaliser et pour fixer des critères de succès ou d'échec. Mais ces novations ne sont en rien incompatibles avec les principes actuels des comptes nationaux. Parmi ces principes se trouve en effet celui des comptes satellites : dans les comptes satellites sont regroupés des éléments dont les uns sont extraits des comptes nationaux, les autres pouvant avoir d'autres origines ; et les principes de choix et de classement des éléments retenus sont fixés pour éclairer un domaine particulier, lequel n'est pas à titre principal un domaine d'activité économique. Par exemple il y a, ou il y aura, un compte satellite de la santé. Du jour où seraient définies les données objectives, quantifiables, qu'il faudrait considérer pour avoir une idée du bonheur collectif ou pour mettre en œuvre une politique orientée dans le sens du bonheur collectif, il serait concevable d'établir un « compte satellite du bonheur ». C'est une possibilité théorique.

Je ne voudrais pas m'y arrêter longuement parce que je pense que la vraie difficulté se trouve en amont. Lorsque j'ai parlé tout à l'heure du système d'enquête qui permettrait d'estimer le bonheur collectif et de rechercher les données quantitatives qui sont en corrélation avec lui, je n'étais pas, je vous l'avoue, tout à fait sérieux. De telles enquêtes en effet me paraissent bien difficilement concevables dans une société dynamique. Je crois qu'il est utile que nous nous arrêtions un moment sur les raisons pour lesquelles la création d'un tel système pourrait être une pure chimère.

Ma première raison tient à la longueur du délai qui serait nécessaire pour aboutir à des conclusions d'une certaine solidité. Je continue d'admettre que des psycho-sociologues habiles sauraient élaborer une technique d'enquêtes qui permettrait de mettre en lumière le bonheur, ou le non-bonheur, de chacun ; mais un destin ne peut être regardé comme heureux que dans la mesure où le bonheur ressenti à un moment donné est doté d'une certaine continuité. Les enquêtes destinées à saisir les états de bonheur devraient donc être répétées pendant des durées correspondant à une fraction non négligeable de la vie d'un homme. Mais, pendant cette période, les éléments de la vie économique et sociale dont il faudrait tester la corrélation avec le bonheur collectif afin d'être capable un jour de définir une politique du bonheur seraient, dans les sociétés rapidement évolutives qui sont les nôtres, fortement variables dans leur nature même. La notion de corrélation serait donc bien difficile à préciser ; ou du moins l'observation et le calcul reposeraient-ils nécessairement sur des schémas simplistes, contestables.

L'observation qui précède est d'autant plus importante que, autant qu'on en puisse juger au vu de l'histoire, le bonheur d'une société est dans la vie de celle-ci un facteur dynamisant. Le bonheur n'est pas statique. La Chine du XVIII^e siècle a, paraît-il, été heureuse. Mais un des signes de ce bonheur n'a-t-il pas été le prodigieux dynamisme démographique

qui s'est emparé alors de la population chinoise, laquelle est passée de 130 millions en 1700 à 330 un siècle plus tard? mais ce dynamisme démographique n'a-t-il pas été sans doute une des causes de la grande crise économique et sociale qui s'est amorcée au début du XIX^e siècle et qui a abouti à la formidable catastrophe dans laquelle l'Occident a joué le rôle accélérateur que l'on sait? Bien sûr, on n'imagine pas une politique du bonheur dont l'horizon serait d'un siècle ou plus. Mais, dans le monde en évolution rapide où nous vivons, le renversement dramatique du bonheur chinois se produirait sans doute dans un délai infiniment plus rapide. C'est pourquoi le système d'information destiné à éclairer une politique du bonheur ne peut se réduire à des indicateurs simples : il doit s'appliquer en grande partie aux éléments qui caractérisent le mouvement même de la société.

Aussi bien observons-nous en effet que, pour beaucoup d'individus, le bonheur n'est jamais statique. Il veut se projeter dans l'avenir. Pour beaucoup d'hommes, le bonheur présent est fait en grande partie des attitudes, des activités, qui préservent la stabilité de ce bonheur ou qui préparent pour l'avenir un bonheur de nature nouvelle, et entrevu. Mais, arrivé à ce point dans les sociétés rapidement évolutives, le problème se complique encore. La grande mutation politique que nous vivons est en effet si générale et si intense qu'elle touche à tout ou à presque tout ce qui constitue la vie individuelle — même pour ceux qui désirent avant tout se désolidariser autant que possible de leur environnement social. Préserver son bonheur à venir, ou préparer pour l'avenir un bonheur nouveau plus ou moins vaguement entrevu, c'est donc pour l'individu — que je dois alors désigner sous le nom de citoyen — formuler une revendication sur le devenir politique de la société. Ainsi se manifeste le fait qu'une véritable politique du bonheur dans le monde actuel ne peut être sérieusement conçue par un despote éclairé; car comment ce despote ferait-il figurer parmi les objectifs de ses plans, non seulement la réalisation des faits concrets, mesurables, qui contribueront — des enquêtes passées et objectives le prouvent — au bonheur de ses sujets, mais aussi les faits d'organisation économique et sociale qui permettront aux dits sujets de trouver dans l'avenir l'environnement qu'ils jugent aujourd'hui nécessaire à la survie de leur bonheur? Cette politique-là, le despote ne la concevra qu'en cessant d'être despote, c'est-à-dire en devenant démocrate.

Il n'y a donc pas de bonheur sans démocratie. A cette conclusion on peut d'ailleurs arriver par d'autres voies que celle qui passe par l'utopie du despote éclairé. J'ajoute en passant une remarque : le despote dont il s'agit, vous l'avez bien compris, n'est pas une réincarnation de quelque prince allemand du XVIII^e siècle ou d'un empereur mandchou; il se trouve dans chacune des pseudo-démocraties contemporaines qui prétendent concentrer dans le pouvoir politique — à l'aide d'un système d'information relativement élaboré mais conçu de façon centralisée, unilatérale, sans débat contradictoire, et finalement sans débat politique approfondi — qui prétendent concentrer dans le pouvoir politique la conception du bien public et du bonheur dont procéderont ensuite les objectifs de la politique économique et sociale.

Mais il n'y a pas de bonheur sans véritable démocratie. A cette affirmation j'arrive par d'autres voies que celles que je viens de prendre et qui sont d'ailleurs de simples analyses psychologiques. Comment prétendre observer le bonheur par le moyen d'enquêtes psychosociologiques? et surtout comment prétendre par cette voie aboutir à une connaissance exhaustive de toutes les conditions économiques, sociales, politiques du bonheur? Ce que, me semble-t-il, l'observation prouve surabondamment, c'est que le bonheur d'un homme résulte d'une conjonction infiniment complexe de dispositions et de données intérieures, d'une part, de données d'environnement, d'autre part; et qu'il faut, pour comprendre

comment cette conjonction se réalise, une introspection très pénétrante à laquelle une bonne enquête psycho-sociologique conduira peut-être, mais dont ne seront vraiment capables que des hommes adultes, responsables? Dans ces conditions, comment dissocier la perception du bonheur de l'action en vue du bonheur? De plus, que la quête du bonheur ne fasse oublier à personne que nous vivons dans un monde en mutation profonde dont les orientations seront peut-être déterminées par la volonté des hommes — mais on ne sait encore exactement par quel moyen, ni si cette orientation sera imprimée avec quelque sécurité ou restera au contraire pleine d'aléas. Tout ce que l'on peut dire actuellement, c'est que l'avenir de cette mutation est pour la plupart des hommes, sinon pour la totalité, impénétrable, inintelligible, chargée d'inconnues et par conséquent d'angoisse. Dans ces conditions, tout bonheur n'apparaît-il pas, à celui qui l'analyse un tant soit peu, comme soumis à une menace si proche qu'il se dissipe devant toute conscience droite? Pour reprendre des mots qui reviennent souvent dans le langage contemporain, toute fête ne se termine-t-elle pas en panique? Dans ces conditions il n'y a chance de bonheur que dans une collectivité qui tente de maîtriser son avenir; tout au moins qui tente d'en assumer les aléas et les possibilités positives avec courage, avec un grand effort pour aboutir à des situations intelligibles, et qui fait cet effort dans une association profonde de tous les hommes qui la composent, c'est-à-dire dans des institutions démocratiques.

Une véritable démocratie est donc une condition préalable de toute politique du bonheur. J'ajoute d'ailleurs — mais ceci est une opinion personnelle — que, dans une véritable démocratie, on ne parlerait sans doute plus de politique du bonheur. La politique du bonheur n'est-elle pas mise en avant aujourd'hui pour dissimuler l'obscurité dramatique de leur destin à des hommes qui sont pris comme des jouets dans des mécanismes qui les dépassent et qu'ils ne comprennent pas? Pour un homme qui court son aventure, qui la court comme un être conscient et digne, refusant toute fatalité, l'essentiel est en effet de refuser toute fatalité. Le bonheur est donné par surcroît, comme le résultat quasi miraculeux d'une conjonction que personne n'aurait réussi à réaliser s'il l'avait voulu.

Mais qu'est-ce qu'une démocratie à laquelle puissent être assignés des objectifs aussi ambitieux? Je ne me risquerai pas dans une pareille étude. Je me limiterai à un seul de ces aspects — aspect que j'ai déjà d'ailleurs traité à plusieurs reprises ces dernières années — et qui nous montrera que, malgré les apparences, je ne me suis pas gravement éloigné de notre sujet de réflexion de ce soir. La condition fondamentale d'une démocratie, dans un pays qui est entraîné dans un mouvement économique rapide, où doivent être prises dans le cadre du Plan des décisions économiques complexes et qui engagent l'avenir politique, c'est que toutes les fractions de l'opinion soient rendues capables d'intervenir utilement dans les débats fondamentaux. Utilement : cela revient à dire que toute solution proposée dans le débat, toute proposition ou revendication présentée, tout objectif formulé, ne demeurent pas sous une forme vague et abstraite, mais comportent l'analyse de toute l'information nécessaire pour en peser la possibilité, et soient complétés par le projet précis des moyens qui permettraient leur réalisation. Il n'y a de démocratie, il n'y a de débat démocratique que dans la mesure où n'y sont mis en discussion que des projets qui soient tous opérationnels. Or ce qui caractérise la démocratie actuelle, en quelque pays que ce soit, c'est que, même lorsque le débat est organisé pour être sérieux, les projets du pouvoir sont les seuls qui s'appuient sur une base d'information conçue pour les rendre opérationnels; alors que les projets de l'opposition, faute d'une base d'information adéquate, demeurent toujours théoriques, abstraits, contestables. Un système d'information qui se construit exclusivement sous la pression des besoins que ressent le pouvoir — et même lorsqu'il s'agit

d'un pouvoir qui n'est pas de mauvaise foi lorsqu'il se déclare démocratique et qui par conséquent cherche à satisfaire des besoins d'information que formule l'opposition, mais sans leur accorder évidemment priorité — n'est pas compatible avec une démocratie.

Par quelle procédure satisfaire les besoins d'information d'une démocratie véritable? C'est une question que je ne vais pas traiter. Ce que je veux souligner, cependant, c'est la nécessité absolue d'établir une comptabilité nationale au centre d'un système d'information qui serait conçu pour être polyvalent — c'est-à-dire capable d'éclairer des projets divers. Ce n'est pas certes qu'une comptabilité nationale suffise à tout : on a assez dit qu'elle se borne à décrire l'économie marchande, et les activités non marchandes que l'on convient de recenser et au premier rang desquelles se trouvent les activités administratives; on a assez dit que les nomenclatures d'agents et d'opérations, et l'agencement des comptes, procèdent de vues *a priori* qui ne peuvent prétendre à l'impartialité politique et qui donc doivent être discutées. Il n'en reste pas moins que le principe fondamental de toute comptabilité nationale demeure valable : aucune explication, aucune prévision économique ne peut être formulée sérieusement, c'est-à-dire en se garantissant contre les risques majeurs d'incohérence, si cette explication et cette prévision ne revêtent pas une forme telle que les interdépendances économiques apparaissent de façon explicite et contrôlable. Cette condition fondamentale de tout système d'information, les techniques de comptabilité nationale sont seules à être capables de la satisfaire. Condition nécessaire mais non suffisante. Les comptes nationaux ne fournissent jamais qu'un squelette autour duquel doivent se construire toute une série de « comptes satellites », puisque telle est la terminologie actuelle. Le problème est que ces comptes satellites soient effectivement construits pour satisfaire toutes les exigences des opinions les plus diverses. Le problème est aussi qu'un système statistique se construise, complet et solide, capable de remplir les cadres de cette comptabilité nationale et de ses comptes satellites, en vue d'ouvrir la possibilité d'expliquer sur cette base et de prévoir, afin d'éclairer les projets et les décisions concrets du pouvoir et aussi de tous les partis.

Si donc la comptabilité nationale ne permet pas de mesurer le bonheur, du moins peut-on admettre qu'elle fournit une base irremplaçable à toute politique qui, immédiatement ou médiatement, rechercherait le bonheur collectif. Mais je voudrais aller plus loin encore et défendre ce concept de croissance économique qui est aujourd'hui tant attaqué et qu'il est dans la nature des comptes nationaux de préciser. Il n'y a pas très longtemps, un économiste fort sérieux et à l'égard duquel j'éprouve beaucoup d'estime et d'amitié, Serge-Christophe Kolm, écrivait dans *Le Monde* que le Commissariat général du Plan prendrait une saine décision s'il renonçait à faire figurer le taux de croissance parmi les objectifs du VII^e Plan. Il ajoutait que l'opinion publique accepte aujourd'hui comme évidente l'idée selon laquelle un taux de croissance plus élevé permet de viser des objectifs plus ambitieux, et notamment des objectifs plus ambitieux de justice sociale — parce qu'il serait alors moins nécessaire d'enlever aux plus favorisés pour satisfaire les moins favorisés — mais que cette idée est des plus contestables : une croissance forcée risque en effet toujours d'introduire des perturbations non maîtrisables dans les mécanismes de formation des prix et de répartition des revenus; mécanismes qui vont contre la justice sociale. Il y a là une proposition formulée sur un ton polémique pour mieux mettre en lumière des vérités qui sont d'ailleurs fort utiles. J'avoue cependant que je n'aime pas beaucoup la polémique. Il est bien vrai que la constatation arithmétique des plus grandes libertés qui s'ouvrent lorsque le taux de croissance est plus fort risque d'être dangereuse sur le plan politique. L'arithmétique des comptes nationaux dissimule en effet les mécanismes perturbateurs auxquels je faisais allusion à l'instant et

qui font disparaître les libertés apparemment ouvertes. Cependant, sur le long terme, les mécanismes perturbateurs dont il s'agit — et qui sont notamment ceux que tenterait de maîtriser une politique des revenus — seraient parfaitement contrôlables. Ce qui est essentiel c'est de les repérer, de les analyser et de décrire honnêtement les moyens par lesquels ils pourraient être maîtrisés — je dis décrire honnêtement parce que beaucoup de ces moyens en effet, risqueraient de modifier de façon sensible le système politique dans lequel nous sommes, de sorte que les hommes du pouvoir ne cherchent pas tellement à les préciser. A partir du moment où ces analyses seraient faites honnêtement, les conditions d'utilisation des libertés qui apparaissent lorsque le taux de croissance est plus fort deviendraient claires et, ces conditions étant satisfaites, les libertés arithmétiques deviendraient des libertés tout court. Bien sûr, je n'exclus pas l'idée que cette analyse soigneuse fasse apparaître que les conditions d'utilisabilité des libertés qu'ouvre un taux de croissance fort sont des conditions impossibles à satisfaire, lorsque l'on cherche à aller trop loin dans le sens de la hausse des taux de croissance. Je ne l'exclus pas; mais la démonstration reste à faire. Tant que rien n'aura été fait dans ce domaine, un taux de croissance fort a au moins une chance d'ouvrir sur le long terme des libertés politiques nouvelles; et c'est un fait qu'il ne faut pas voiler.

Ceci dit, je ne réhabilite pas le produit national brut en tant qu'il serait l'indicateur unique d'une politique économique judicieuse. A cet égard la notion de bonheur national brut ne serait pas meilleure. C'est dans le sens d'un approfondissement de ces notions que s'ouvre la porte, difficile, d'une politique économique et sociale capable de satisfaire les exigences profondes de l'homme dans cette phase chargée de possibilités et d'angoisses de notre aventure commune.

Claude GRUSON

Ancien président de la Société de Statistique
de Paris

Président du Groupe interministériel
d'évaluation de l'environnement

INTERVENTIONS SUR LA COMMUNICATION DE M. C. GRUSON

M. R. BERTRAND. — Les alarmes de M. GRUSON au sujet de l'avenir de la comptabilité nationale me paraissent vaines, vues de l'observatoire que constitue une organisation internationale. De plus en plus, elle est utilisée pour les recherches les plus diverses, de plus en plus elle s'étoffe de comptes satellites. De plus, sa mise en cause témoigne même de sa vitalité, dans la mesure où cette mise en cause constitue une promesse d'améliorations à venir.

Celles-ci s'imposent dans de nombreux domaines, c'est évident. D'autre part tout ne peut être ramené à un modèle de comptabilité nationale, dont les concepts mêmes sont mis en question. On voit se développer à côté des systèmes d'indicateurs sociaux, des statistiques de l'environnement, etc. mais en arrière fond un rôle de pôle de coordination d'un ensemble cohérent de statistiques économiques restera sans doute essentiel.

M. LUTFALLA. — La dynamique et le bonheur sont-ils liés? L'ensemble de la Chine du XVIII^e siècle n'est-il pas plutôt celui d'une économie perçue comme étant en *état stationnaire*? Le bonheur n'est-il pas plutôt lié à l'état stationnaire?

M. P. RACINE. — Un tel débat, malheureusement limité ici par le temps, devrait être repris dans la Revue et trois questions essentielles devraient être analysées avec rigueur et approfondies :

1^o Définition du bonheur dans nos sociétés.

On a dit : Y a-t-il un bonheur collectif? alors qu'on pense qu'il est surtout affaire individuelle et cependant c'est le problème. Quels sont les rapports, car l'un n'est pas la somme des autres, entre le bonheur collectif et les bonheurs individuels?

On a aussi dit : le bonheur est dynamisant alors que les gens heureux donnent l'impression de vouloir demeurer à l'état stationnaire. Là aussi les deux notions s'interpénètrent. M. RIPERT et M. d'IRIBARNE ont dit que le bonheur individuel semblait consister, pour chacun, à se réaliser, à être créatif, fier de lui c'est-à-dire considéré comme tout être humain a le droit de l'être, or se réaliser c'est être dynamique, etc. Là aussi, il faudrait creuser les notions et voir quels sont leurs rapports.

2^o La deuxième question est politique : qui donne la définition du bonheur? C'est le problème du rôle de la démocratie en ce domaine. On a dit que, de ce fait, le meilleur despote éclairé ne pouvait pas définir le bonheur.

3^o La troisième question est la suivante : quel peut être l'apport de la comptabilité nationale dans la recherche des éléments qui permettraient de mesurer le bonheur?

M. CHADEAU. — Depuis les Pères de l'Église, on sait que l'exercice de la vertu suppose une honnête aisance. Il me semble que pour la perception du bonheur (notion aussi subjective que la vertu), il en est de même. Dans cette hypothèse, tout ce qui est quantitatif demeure nécessaire, si non suffisant. Même dans la recherche collective du bonheur, la comptabilité nationale est un outil indispensable.

Toutefois, je redoute que l'usage qui en est fait habituellement lui donne un rôle conservateur. L'exigence de cohérence sur laquelle s'appuie le décideur dissimule presque toujours les hypothèses fondamentales sur lesquelles les comptes prévisionnels sont construits. Or, ces hypothèses postulent en général le maintien des structures sociales et la poursuite des comportements observés par le passé. Il en résulte que la marge de choix que paraît tolérer la comptabilité nationale est la plupart du temps fort étroite. Fait plus grave, les personnes peu averties sont tentées de croire que cette rigidité est inévitable, tenant à la nature des choses; alors qu'en réalité, elle ne résulte que des hypothèses introduites implicitement dans l'appareil comptable.

Dans ces conditions, il me paraît souhaitable qu'un effort de clarification soit fait pour que le caractère conventionnel des usages actuels de la comptabilité nationale soit mis en évidence et que des alternatives fondées sur des hypothèses radicalement différentes soient proposées.

M. VILLE. — M. GRUSON nous a mentionné, sans y insister, avec légèreté mais justice, que les activités humaines se heurtaient toujours à contradiction et antinomie. Les rapports de la comptabilité nationale et de la réalisation du bonheur ont amené M. GRUSON à montrer que la réalisation du bonheur était une affaire de démocratie, opinion à laquelle l'on peut aisément se rallier. Mais quid de la définition du bonheur? Il n'est pas évident que cette définition ne soit affaire d'une minorité aristocratique. Les grands mouvements, interprétés comme suscités par besoin d'un bonheur autre, doivent beaucoup à des minorités qui, si elles n'ont pas défini ce bonheur nouveau à proprement dire, ont cristallisé des notions confuses qui sans elles seraient restées dans les limbes.

La même antinomie apparaît dans l'emploi de la comptabilité nationale, pour guider une dynamique. Il semble en effet que la comptabilité nationale ait pour prémisses non pas une dynamique mais un déplacement (lent) d'équilibre. Or, nous croyons fréquemment que les progrès se font par mutations, dessinées en « dents de scie ». Et lorsque interviennent les nuisances, qui ne sont pas additives, ni multiplicatives, apparaît le besoin de méthodes plus fines que les multiplications et additions, pour surmonter (et non pour contourner) l'obstacle de la contradiction dynamique-statique.

Si enfin la comptabilité nationale doit guider les décideurs, elle doit aussi, démocratiquement, informer un public plus étendu. Or, il est connu, et ceci a déjà été dit dans cette compagnie, que les résultats bruts peuvent aussi bien tromper qu'instruire un public non préparé. Faut-il un filtrage, avec tout ce que ce terme peut éveiller de méfiance envers une censure inavouée?

M. d'IRIBARNE. — L'évolution économique demande à être orientée vers un certain objectif par des chemins appropriés. Jusqu'à présent la comptabilité nationale a servi à la fois à déterminer l'objectif (un niveau de PNB) et le chemin (l'état de l'économie permettant d'atteindre ce niveau). Puisque le PNB n'est en rien un indicateur de bonheur, l'objectif devait être fixé sans lui faire référence. La comptabilité nationale reste bien sûr utile, mais uniquement dans le choix du chemin (de même que les considérations balistiques ne servent pas à déterminer le point de la lune où il faut envoyer les astronautes). L'orateur est resté trop ambigu en la matière.

Le fruit des processus démocratiques conduisant à fixer les objectifs de la société n'est pas le même suivant que ces processus sont influencés par des représentations plus ou moins correctes des effets des politiques possibles. Les idées répandues par les « experts » ont un impact important sur l'opinion. Renoncer à appréhender le bonheur en invoquant la difficulté de la tâche conduit en fait à continuer à assimiler pratiquement bonheur et PNB (comme d'habitude une attitude ultra-révolutionnaire est un sûr garant du désordre établi). Or, il est possible, à partir d'une analyse des données empiriques, de trouver derrière la diversité des conceptions du bonheur une unité dans ce qui est cherché profondément par les divers individus. On peut donner une définition opératoire du bonheur : ce que les individus cherchent tous et que leurs conditionnements propres conduisent à chercher par des voies différentes.

En matière économique, l'observation des comportements montre que, pour tous, les objets comptent bien plus par leur impact sur les relations avec les autres et le sentiment de sécurité de celui qui le détient, que par leurs effets physiologiques. A partir de ces observations on peut appréhender l'effet des situations économiques sur le bonheur (*cf.* Les travaux du CEREBE, et la *Politique du bonheur*).

Résistons aux tentations du comptable national de reléguer le bonheur dans un quelconque « compte satellite ».

M. J. RIPERT. — Vous comprendrez, je pense, que je commence cette intervention par un hommage. Si M. GRUSON est bien le « père » de la comptabilité nationale, ses « fils », son successeur, sont heureux de dire ce qu'ils lui doivent, comme ils sont soucieux de faire fructifier son héritage.

Cette déclaration me paraît d'autant plus nécessaire que je suis très profondément d'accord avec son exposé. Je crois que vouloir calculer un indicateur synthétique du bonheur collectif n'est pas une démarche praticable. Je ne la crois pas non plus justifiée : comme l'a

excellamment dit M. VILLE, la définition du bonheur, qu'implique tout effort de mesure, peut-elle être une notion démocratique?

Sensibles à cette difficulté fondamentale, certains nous suggèrent une démarche plus modeste : corriger le calcul actuel du PNB, en prenant en compte des phénomènes, tels que le développement des déplacements domicile-travail, qui grèveraient à l'évidence les coûts du développement. Même si je note que, contrairement à une idée reçue, nos enquêtes ne montrent pas un allongement de la *durée moyenne* de ces déplacements, je comprends l'importance de la suggestion.

Une réflexion un peu plus approfondie montre, cependant, qu'apparemment plus modeste, une telle démarche rencontre rapidement des difficultés de même nature que celle que pose la mesure du bonheur. Comment faire la part des déplacements subis et des déplacements voulus et quelle valeur donner par conséquent à l'heure passée dans les transports? Avec quels critères « valoriser » les heures de travail à domicile des ménagères, comme certains nous le suggèrent?

Si les comptables nationaux marquent tant d'hésitation à l'idée de modifier un système principalement centré sur la mesure de ce qui se passe dans l'économie marchande, c'est, qu'au delà même des problèmes fort difficiles de la mesure statistique des phénomènes « qualitatifs » qu'on voudrait les voir prendre en compte, ils voient mal avec quelle autorité ils pourraient proposer des valeurs (positives ou négatives).

Cela dit, nous sommes conscients de l'importance du débat ouvert. Pour le faire progresser, je crois en effet qu'il faut expérimenter. L'I. N. S. E. E. étudie en ce moment même les moyens de le faire. Il serait bien souhaitable cependant que nous ne soyons pas les seuls. Il me paraîtrait fort heureux que, comme dans d'autres pays, des chercheurs, des universitaires se jettent aussi à l'eau, que nous pourrions aider par la fourniture des informations dont nous disposons. J'adresse un appel à ceux nombreux qui sont dans cet auditoire. Le problème posé, mieux mesurer les avantages et les coûts du développement, ne concerne pas seulement les comptables nationaux officiels : il vous concerne tous.

Réponse de M. GRUSON. — Dans ses réponses, M. Gruson ne conteste pas l'intérêt des questions posées. Elles lui paraissent en effet engager très judicieusement un débat qui ne fait que s'ouvrir. Il croit utile cependant de commenter trois points particuliers.

1^o M. Chadeau a certainement raison de souligner le risque que les modèles de comptabilité nationale ne surestiment la rigidité des structures économiques et sociales. Lorsque les informations et les réflexions prospectives seront poussées assez loin, il sera sûrement utile d'interpréter les modèles économétriques qui ne font que rendre compte de l'évolution passée en en comparant les résultats à ceux de modèles antagonistes reposant exclusivement sur un ensemble d'hypothèses prospectives. Dans la mesure où un tel travail ne serait pas de pure imagination, et consisterait au contraire à généraliser des faits actuellement observables dans de petites dimensions, mais capables de s'étendre à des domaines plus vastes (de nature technique, économique, sociologique), une pareille méthode permettrait peut-être d'étendre le champ des perspectives envisageables. Elle serait moins conservatrice que la méthode actuelle. Celle-ci est sans doute trop prudente. On aperçoit ainsi sous un aspect particulier — très important — le fait général qu'une information incomplète contraint à une prudence excessive.

2^o L'observation de M. Lutfalla n'est pas incompatible avec l'hypothèse avancée par M. Gruson : il est possible que le « bonheur » qui a été ressenti en Chine au XVIII^e siècle ait

été alors conçu comme un état stationnaire. Il n'empêche qu'il a eu, semble-t-il, sur le plan démographique, des effets dynamisants.

3^o M. Gruson est loin de contester le grand intérêt des études que mène le CEREBE sous l'impulsion de M. d'Iribarne. Il fait toutefois remarquer que l'observation la plus profonde des comportements est sans doute capable d'éclairer un débat démocratique. Mais elle n'en supprime pas la nécessité fondamentale